



# Supervision du programme Barkley pour les parents d'enfants ou d'adolescents avec troubles du comportement

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Module de supervision réservé aux professionnels ayant suivi la formation sur la guidance parentale type « Programme Barkley » enfant ou adolescent quel que soit l'organisme de la formation initiale.

## CONTEXTE ET POINTS FORTS

La mise en place de programmes de psychoéducation « type Barkley » pour les parents d'enfants ou d'adolescents présentant des troubles du comportement peut s'accompagner de questionnements sur ses contenus, son implantation ou encore son animation. La supervision permet d'approfondir ces questionnements au sein d'un groupe de professionnels.

### Points forts :

- > Supervision par une formatrice au programme
- > Format à distance et en petit groupe (8 personnes au maximum)
- > Identification des besoins des participant-es au préalable et programme de supervision en fonction des besoins mentionnés

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Être capable de mettre en œuvre un programme « type Barkley »
- > Identifier les points d'appui et freins pour poursuivre ou débiter l'implantation
- > Enrôler et maintenir les parents dans le programme

## PROGRAMME

- > Évaluation des besoins : contenus et supports du programme, animation de groupe, implantation du programme (par exemple : préparation des familles, mise en place d'un groupe, collaboration avec d'autres services)
- > Proposition d'échanges et d'activités en fonction des besoins identifiés par le groupe : reprise des contenus et supports, entraînement à l'animation par le jeu de rôle, reprise des difficultés d'implantation, autre.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des échanges, de courts exposés théoriques et analyse de vignettes cliniques amenées par les participant-es composent cette session de groupe.

**Un document d'identification des besoins de supervision est à compléter et à adresser au plus tard 10 jours avant le démarrage de la session.**

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

La session de formation à distance se déroule en classe virtuelle (session participative en direct) via une plateforme numérique privilégiant l'accompagnement pédagogique et l'assistance technique. Les conditions de réalisation de l'enseignement à distance seront fournies avant le démarrage de la formation.

Il convient de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'un micro et d'une webcam afin de pouvoir participer aux échanges en classe virtuelle. Il est recommandé de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (liste des recommandations techniques disponible depuis notre site internet et tutoriels mis à disposition avant le démarrage de la formation).

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Céline CLEMENT, Professeure en psychologie et sciences de l'éducation à l'Université de Strasbourg.

Courriel : [celine.clement@unistra.fr](mailto:celine.clement@unistra.fr)

## ANIMATION

Céline CLÉMENT, Professeure en Psychologie à l'Université de Strasbourg.

### STAGE INTRA-ÉTABLISSEMENT

**Durée : 3,5h à distance**

Référence : JLE23-1300A

Date à définir.

Tarif pour le groupe : nous consulter.

### Lieu

A distance

### Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE

Tél : 03 68 85 49 23

Sauf le vendredi après-midi  
[j.labarre@unistra.fr](mailto:j.labarre@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.